L'Humanitaire ou le souci de l'autre

Thiéry Gaétan

Service de Chirurgie maxillo-faciale HIA Laveran, Marseille.

Med Trop 2008 ; **68** : 562

L'humanitaire est-il un phénomène moderne, une aventure contemporaine et donc voué à passer de mode ? L'humanitaire est-il un phénomène autonome ou le reflet des sociétés actuelles ? Cette foi humanitaire, malheureusement ravivée par de multiples catastrophes naturelles, Tsunami, Birmanie, d'où vient-elle, où va-t-elle ?...

En 1833, le dictionnaire Le Robert définissait ainsi l'humanitaire : « Qui vise au bien de l'humanité » : projet large, vague et peut être utopique ; une ambition toujours vivace qui se caractérise désormais comme une forme de solidarité ou de charité, généralement destinée aux populations pauvres, sinistrées par les guerres, les catastrophes naturelles. Bien que médiatisée cette aide n'est pas que médicale et ne s'inscrit pas uniquement dans l'urgence. Elle concerne des besoins divers : faim, santé, éducation, protection des enfants, mise en place de réseaux d'eau et de communication, reconstruction. Elle se traduit par des aides financières : don d'argent, de marchandise, d'équipement, humanitaire par procuration ; ou par l'envoi de personnel sur place, humanitaire de contact. Lors du Tsunami, ces deux degrés de solidarité ont connu un succès sans précédent. Les dons pour la Croix Rouge Française ont représenté 100 fois plus que pour les catastrophes antérieures. On dénombrait 19 chirurgiens pour un blessé ! Le moteur de l'humanitaire est la générosité. Elle a plusieurs sources : les associations (laïques ou confessionnelles, voir idéologiques), les Organisations non gouvernementales (ONG dites aussi caritatives), les états et autres collectivités publiques, les organisations internationales publiques (Organisation des Nations-Unies ONU, union européenne) enfin les entreprises.

Historiquement, l'humanitaire s'est d'abord illustré sur les champs de bataille. Les médecins de la grande armée Napoléonienne furent les premiers à traiter les combattants sans distinction de camp. L'impartialité des soins, était prônée par Percy, Larrey, Desgenettes. Les soldats blessés mis hors de combat, redevenaient des non combattants, des citoyens, égaux dans la souffrance, égaux dans les soins ; cette même égalité déclarée par la révolution française. En 1859, lors de la bataille de Solférino, le jeune Henry Dunant est pris de souci pour les 40 000 blessés abandonnés sur le champ de bataille. Il appelle femmes et hommes alentour pour panser ces blessés. Aux cris de guerre, succède ce cri de l'humaine condition *tutti fratelli* « tous frères ». Cet esprit de fraternité qu'il concrétise plus tard en créant la croix rouge internationale, institution de l'humanitaire aux deux piliers : impartialité et neutralité. La guerre de 14-18 marque la prise de conscience que l'homme est bien la plus grande catastrophe pour l'homme. Désormais, la guerre n'est plus le champ aux mille vertus où fleurissent courage, force et sacrifice. La guerre est devenue une catastrophe. La deuxième guerre mondiale n'est pas évitée, mais amplifiée, étendue aux civils. La Croix Rouge restent aux portes des camps de concentration. Espace mort où des hommes visent au mal absolu d'une partie de l'humanité. La déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948 tente d'ancrer l'humanitaire retrouvé dès son article premier « Tous les êtres naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». En 1967, lors de la guerre du Biafra, des médecins du Comité international de la Croix Rouge (CICR) rompent avec la neutralité. Ils crient ce qu'ils voient. Médecins sans frontières (MSF) est né. Les « french doctors », aventuriers de l'humanitaire, incarnent cette liberté de dénoncer. Cette volonté d'aider son prochain se fait plus autoritaire avec le devoir puis le droit d'ingérence. De la neutralité, on passe au non respect de la souveraineté. Cornelio Sommaruga, président du CICR de 1987 à 1999 la justifie ainsi : « Si l'action humanitaire traduit l'exigence d'une solidarité avec l'humanité entière et le projet d'une prise en charge de la souffrance et de la dignité de l'autre, elle a dès le début amené les états à renoncer à une partie de leur souveraineté pour autoriser cet espace humanitaire ». Somalie : les soldats américains tiennent le rôle des gendarmes de l'humanitaire. Viser au bien de l'humanité par la force militaire : l'humanitaire n'est plus la conséquence des conflits, elle en est la cause. C'est le paradoxe humanitaire. Si l'humanitaire moderne a évolué dans le temps, il l'a fait également dans l'espace. Auparavant, on partait faire de l'humanitaire, ailleurs, en Afrique, en Asie. Désormais il s'intéresse aussi au plus près de chez nous, comme en France, grâce au SAMU social.

Quel sera l'avenir de l'humanitaire ? En 1959, De Gaulle lançait « En notre temps, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre, de développer ». Pour Emmanuel Levinas, nous rencontrons « l'humanité à travers le visage d'autrui ». Le visage est nu, sans qualité, un « trou dans l'Être » (Sartre). Devant cet infini, nous sommes saisi par le dénuement et l'extrême vulnérabilité du visage. Cette vulnérabilité nous prend en otage. Malgré nous, nous nous sentons responsables. Nous sommes l'hôte de l'autre. Cette éthique est celle de l'humanitaire. Elle n'est plus de l'ordre d'un devoir être ou faire, elle est un fait. Cette phénoménologie du visage nous fait glisser du visage biologique, social, culturel au visage transcendantal. A travers le visage Levinasien, s'impose à nous l'éthique de responsabilité : répondre d'autrui, prendre soin de lui. Tant qu'il y aura un regard d'homme sur un visage d'homme souffrant, l'humanitaire demeurera. Birmanie, 2007, les premiers secours sont venus des rescapés, des survivants. Toutes personnes de conditions sociales ou religieuses différentes s'entraidant, *tutti fratelli* dans cette catastrophe naturelle. Tant qu'il y aura des hommes, s'imposera l'humanitaire ou le souci de l'autre. ■

Correspondance : thiery.gaetansophie@free.fr